

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Décembre 2021

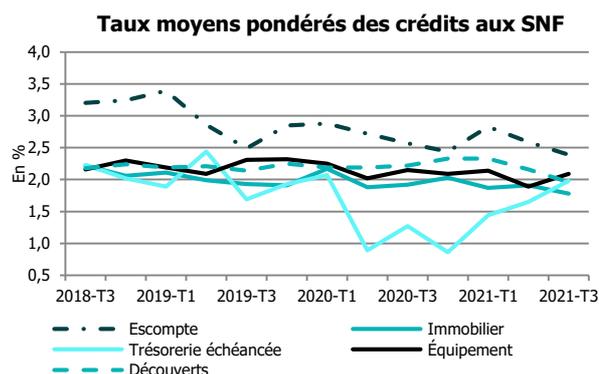
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

3^e TRIMESTRE 2021

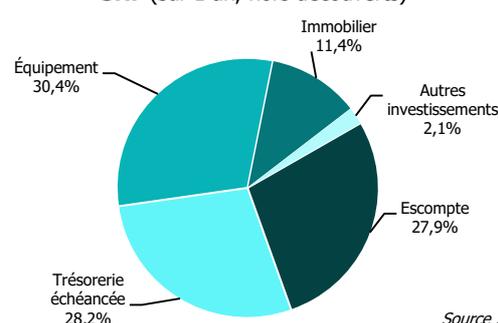
HAUSSE DU TAUX MOYEN DES CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT

- Le taux moyen des **découverts** se contracte de 20 points de base (pb) pour passer sous la barre des 2 %.
- La remontée du taux moyen des **crédits de trésorerie échancés** se poursuit, 1,98 % après 1,65 % le trimestre précédent, à mesure que le poids des prêts garantis par l'État, soumis à des taux « hors marché », diminue. Il se rapproche ainsi de son niveau d'avant crise (2,07 % au 1^{er} trimestre 2020).
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** repart à la hausse pour atteindre 2,09%. D'un montant moyen de 55 millions de F CFP, ces prêts sont souscrits sur une durée moyenne de 9 ans.
- Le taux moyen des **crédits immobiliers** se contracte sensiblement à 1,78 %. Ils sont tous souscrits à taux fixe sur une durée moyenne de 20 ans et un montant moyen de 39,8 millions de F CFP.
- Les taux en Polynésie française sont plus favorables qu'en Nouvelle-Calédonie, à l'exception de celui des crédits immobiliers. En revanche, ces taux le sont moins comparés à la France entière, sauf pour le découvert qui est en moyenne plus coûteux.

Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française



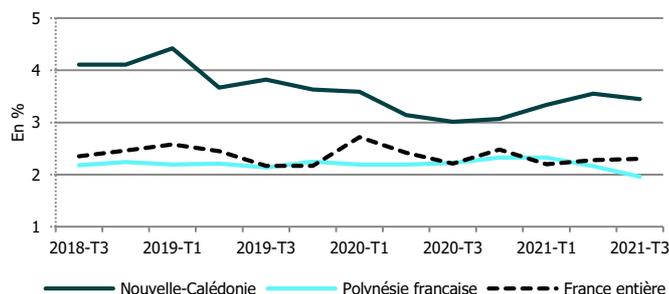
Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur 1 an, hors découverts)



Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T3 2021		Taux moyen pondéré (en %) au T2 2021		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole	Polynésie française	Métropole
Découverts	1,96	2,30	2,16	2,28	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	1,98	1,46	1,65	1,13	45	33	63	45	2,00	1,40
Équipement	2,09	1,22	1,89	1,14	108	118	68	75	2,75	1,00
Immobilier	1,78	1,19	1,91	1,22	239	191	100	89	-	-

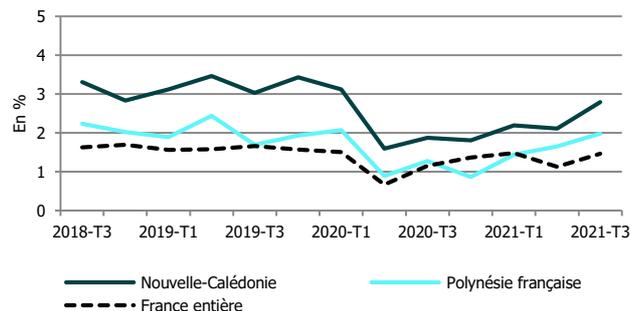
Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

Découverts



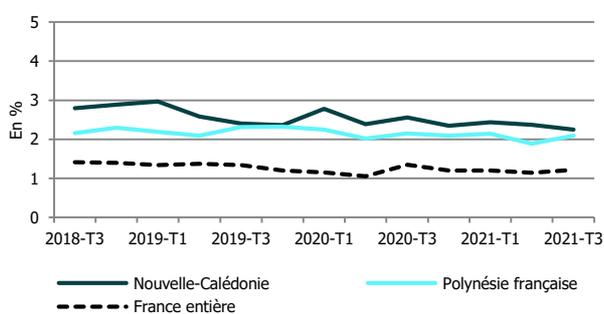
Sources : IEOM, BDF

Trésorerie échancée



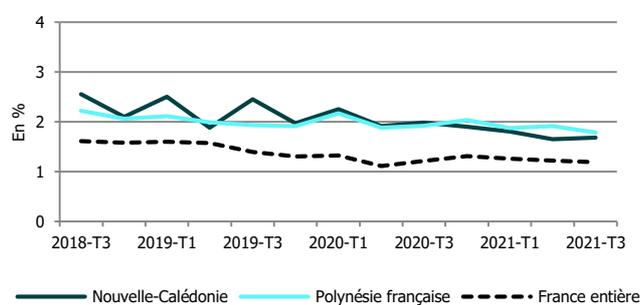
Sources : IEOM, BDF

Équipement



Sources : IEOM, BDF

Immobilier



Sources : IEOM, BDF

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers, et en Polynésie française, pour la trésorerie échancée, sont fondés sur un plus faible nombre d'observations.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête, réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Polynésie française, se fonde sur environ 5 500 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières (SNF). Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers et dont les opérations de répartition ainsi que les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondants.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidé ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, les « autres crédits d'investissement » sont les autres crédits à la clientèle, les prêts subordonnés, ainsi que le crédit-bail mobilier.